

cndp

Commission particulière

du débat public

Prolongement de l'A16

de l'Isle-Adam à la Francilienne

DÉBAT PUBLIC A16



DU 11 SEPTEMBRE AU 24 NOVEMBRE 2007

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Le débat public sur le prolongement de l'A16 entre l'Isle Adam et La francilienne est l'occasion pour chacun de s'informer et de s'exprimer sur ce projet.



QU'EST-CE QU'UN DÉBAT PUBLIC ?

Le débat public est un moment important dans la vie d'un projet qui peut conduire à le modifier, le faire évoluer, voire l'abandonner. Il se situe en amont de la décision d'engager ou non l'opération. Le débat porte sur l'ensemble du projet, depuis son opportunité jusqu'aux modalités de réalisation. Il a pour objectif de permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'informer sur le projet, de le discuter et de proposer des améliorations ou des solutions alternatives.

Pourquoi un débat public sur le prolongement de l'A16 ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser un débat sur le prolongement de l'A16 après avoir été saisie par le Conseil régional Ile-de-France et l'association France Nature Environnement, en raison notamment de ses impacts possibles sur l'agriculture et les espaces naturels.

CPDP sur le prolongement de l'A16
59 rue de l'Europe - 95330 Domont
Tél : 01 30 11 99 44 - Fax : 01 39 91 85 96